



**LES JOURNÉES D'ÉTUDES
DE LA REVUE FRANCOPHONE
DU STRESS ET DU TRAUMA**

**21 et 22 octobre 2010
Bruxelles**

PROGRAMME

Journée de formation du 21 octobre 2010

Matin

de 9h30 à 12h30

Module 1 (3 heures)

« stress et traumatisme psychique aux urgences »

François Ducrocq

- Rappel historique et approches conceptuelles : du stress au traumatisme psychique
- Définitions : effroi, peur, angoisse, stress, évènement traumatique, traumatisme psychique, catastrophe, blessé psychique ...
- Premiers repères cliniques des manifestations immédiates et post-immédiates
- La pathologie immédiate : réactions psychologiques immédiates en situation de catastrophe
- Du stress normal adaptatif au stress dépassé
- Les différentes expressions du stress pathologique
- Les réactions post-immédiates - la dissociation péritraumatique
 - la détresse péritraumatique
 - l'état de stress aigu

Après-midi

de 14h00 à 17h00

Module 2 (3 heures)

« Du déchoquage psychologique à l'intervention
psychothérapeutique post-immédiate (IPPI) :
principes théoriques et mises en situation pratiques »

Sylvie Molenda

- Accueil immédiat : écoute, réassurance, defusing et soins immédiats
- La prise en charge post-immédiate
- Intérêt d'une approche pharmacologique de prévention secondaire
- Initiation au debriefing psychologique et aux Interventions Psychothérapeutiques Post Immédiates : objectifs, modalités, indications et limites

Journée d'étude du 22 octobre 2010

«Approches psychothérapeutiques du psychotraumatisme»

Matin :

- 8h30-9h00 - Accueil des participants
- 9h00 - Introduction à la journée : Etienne Vermeiren
- 9h15 - Louis Crocq : « Perspective historique sur les thérapies du trauma »
Discutant : Carole Damiani
- 10h15 - Daniel Widlöcher : « La Psychothérapie psychanalytique adaptée aux soins de la psychiatrie »
Discutant : Jacques Roisin
- 11h15 - Pause café
- 11h30 - Humbert Boisseaux : «Comment envisager en 2010 le devenir d'une personne impliquée dans un événement potentiellement traumatique» ?
Discutant : Erik De Soir
- 12h30 - Pause déjeuner : libre

Après-midi :

- 13h45 - Didier Cremniter : «Données actuelles en psychopathologie du trauma»
Discutant : François Ducrocq
- 14h45 : Fethi Negadi : «Intérêt de l'EMDR dans le traitement des troubles phobiques»
Discutant : Gilbert Vila
- 15h45 : Pause café
- 16h00 : François Lebigot : «Comme névrose, la névrose traumatique peut bénéficier d'une psychothérapie psychodynamique»
Discutant : Dominique Valet
- 17h00 : Philippe Duval : Conclusions de la journée et informations pratiques.

ST &T Bulletins d'inscription

à retourner à TPMA - Stress et Trauma
40, avenue Saint-Jacques - 91600 Savigny-sur-Orge
Renseignements : tél. : 01 69 44 53 70 - E-mail : st.tpma@yahoo.fr

Mme Mlle M. Prénom : Nom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :

Journée de formation du 21 octobre 2010

Petits groupes

Je m'inscris à la formation de la RFST - 21 octobre 2010

- à titre individuel (Abonnement RFST 2011 compris) : 150€
- à titre individuel (pour les membres d'ALFEST, AFORCUMP, AFERUP, GEPS et étudiants de moins de 25 ans) : 100€
- au titre de la formation continue : 300€
(nous contacter pour établir la convention simplifiée)

Journée d'étude du 22 octobre 2010

Places limitées

Je m'inscris à la formation de la RFST - 21 octobre 2010

- à titre individuel (Abonnement RFST 2011 compris) : 200€
- à titre individuel (pour les membres d'ALFEST, AFORCUMP, AFERUP, GEPS et étudiants de moins de 25 ans) : 150€
- au titre de la formation continue : 400€
(nous contacter pour établir la convention simplifiée)

Journée de formation du 21 octobre + journée d'étude du 22 octobre 2010

- 50% sur la deuxième journée

Je m'inscris aux deux journées

- à titre individuel (Abonnement RFST 2011 compris) : 150 € + 100 €
- à titre individuel (pour les membres d'ALFEST, AFORCUMP, AFERUP, GEPS et étudiants de moins de 25 ans) : 100 € + 75 €
- au titre de la formation continue : 300 € + 200 €
(nous contacter pour établir la convention simplifiée)

Je règle :

par chèque à l'ordre de TPMA - Stress et Trauma (à joindre au bulletin d'inscription)

par carte bancaire

1 - Je note les 16 chiffres du n° qui figure au recto de ma CB :

n°

2 - Je note les 3 chiffres du n° qui figure au verso de ma CB :

n° Expire fin

Signature obligatoire :

par virement bancaire Au compte n° 10207 / 00031 / 21213049880 / 38

Banque Populaire BICS, 113, Bld Aristide Briand

F - 91600 Savigny-sur-Orge

IBAN : FR76 1020 7000 3121 21304988 038 / BIC : CCBPFRPPMTG